



## PROTOCOLE D'ECOUTE DE LA RAINETTE VERTE

*Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité, une formation au protocole d'écoute de la rainette verte a été réalisée par Vivarmor Nature afin de former les relais communaux à réaliser les inventaires, nécessaire à la définition des enjeux de la thématique Amphibiens.*

### Conditions préalables

*Les rainettes vertes chantent en fonction des conditions météorologiques.  
Pour avoir plus de chance de les entendre, privilégier une journée douce et ensoleillée et réaliser le protocole à la tombée de la nuit, entre mai et début juin.*

### Comment faire ?

**Repérer un point d'eau grâce aux grilles d'observations transmises par Vivarmor Nature**

**S'approcher à 500 mètres, ou moins, du point d'eau**

**Ecouter pendant 5 minutes**

**→ Si aucune présence détectée, repasser à une semaine d'intervalle**

**→ Si une présence est détectée, identifier le point d'eau (jusqu'à 1 km autour du point d'écoute)**

### Informations à transmettre

Une fois le protocole réalisé, il est important de rendre compte des présences et des absences détectées. Pour cela, plusieurs éléments sont importants à noter. La grille suivante peut servir de modèle pour rendre compte correctement de l'inventaire réalisé :

N° du site : <i>Coordonnées GPS si nouveau site</i>	
Date et heure	
Source lumineuse à proximité <i>Notamment la lune, si elle est pleine</i>	
Nombre d'individus <i>Un à deux ou chœur si indénombrable</i>	
Température <i>Indiquée sur les voitures par exemple</i>	
Autres espèces observées ou entendues <i>Présence de poissons dans la mare, espèces autour, autres chants identifiés...</i>	
Accessibilité (dans un rayon de 500m. autour) <i>Facilité d'accès et stationnement</i>	

**Informations à transmettre à la coordinatrice de l'Atlas à l'adresse email suivante :  
[m.belec@cote-meraude.fr](mailto:m.belec@cote-meraude.fr)**

## CONSEILS PRATIQUES

- 🔊 Pour aider à l'identification, apprendre à reconnaître le chant de la rainette verte : <https://sites.google.com/site/philofauna/acoustique/acoustique>
- 👂 Utiliser des écouteurs pour une écoute sur place afin de ne pas déranger les individus présents (même si on ne les entend pas)
- 🕒 Réaliser le protocole à la tombée de la nuit (entre 22h et 1h30)
- 🌡 Si la température descend en dessous de 7°, il est inutile de poursuivre l'écoute
- ☀ Choisir une journée douce, sans trop de vent ni trop de pluie (gêne à l'écoute) de mai à juin
- 👂 Pour localiser précisément d'où vient le chant, mettre ses mains en paraboles autour des oreilles et pivoter sur soi-même. Lorsque le chant s'entend par les deux oreilles, l'individu est face à soi



## RECONNAITRE LA RAINETTE VERTE



**Taille** : 5 cm

**Pattes** : doigts avec des ventouses

**Couleur** : vert pomme (variation du vert clair au brun en fonction de la pigmentation du milieu où elle évolue)

**Signe distinctif** : bande noire sur le flanc qui finit en virgule au niveau des pattes arrières

**Chant** : très saccadé (risque de confusion possible d'un individu isolé avec le canard colvert ou le crapaud calamite), il peut s'entendre jusqu'à 1 km de distance

**Où la trouver en Bretagne** : proche du littoral ou à l'est de la Bretagne (elle évite les régions trop fraîches en centre Bretagne)

### Comportement :

- Thermophile, elle se chauffe au soleil : viser les journées douces
- Peut se positionner en hauteur pour chanter : repérer les sites avec des broussailles autour
- Sensible à la présence de poissons : les plans d'eau avec des poissons sont des sites peu favorables
- Se déplace beaucoup, jusqu'à 2 kms : elle peut être entendue même sans point d'eau autour

*L'Atlas de la biodiversité a besoin de vous pour écouter les rainettes vertes du territoire. Tout inventaire réalisé participera à l'amélioration de la connaissance et sera transmis à Vivarmor Nature, partenaire de l'Atlas en charge de la thématique Amphibiens & reptiles. Alors, n'hésitez pas à réaliser le protocole d'écoute de la rainette verte et à transmettre vos informations !*

## + DE RENSEIGNEMENTS

Contactez la coordonnatrice de l'Atlas de la biodiversité

Manon BÉLEC | 02 57 11 01 15 | [m.belec@cote-emerande.fr](mailto:m.belec@cote-emerande.fr)

